



Bex, le 2 juin 2021

Monsieur le Syndic,  
Madame la Municipale,  
Messieurs les Municipaux,

Vous êtes «Convoquéconvoquée»s à une séance du Conseil communal

**le mercredi 16 juin 2021, à 19h00,  
à la Grande Salle de Bex.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Communications de la Présidente
3. Présentation de M. Hugues Romain sur la vision TPC du développement des transports régionaux à court, moyen et long termes et les dessertes prévues par MobiChablais
4. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (annexé)
5. Rapport des commissions
6. Motions, postulats, interpellations
7. Examen de la gestion et des comptes 2020
  - 7.1. Rapport de la commission de gestion *Mme Christine Blatti Villalon*
  - 7.2. Réponses de la Municipalité aux vœux et observations
  - 7.3. Examen des motions en suspens
  - 7.4. Rapport de la commission des finances *M. Christoph Roesler*
  - 7.5. Approbation de la gestion et des comptes

./.

8. Communications de la Municipalité
9. Vœux et demandes de renseignements

A l'issue de la séance, une agape est organisée et les mesures à respecter vous seront expliquées par la Présidente. Aussi, nous vous remercions d'informer la présidente du Conseil ou la secrétaire, au plus vite, si vous souffrez d'intolérances alimentaires.

Présidente du Conseil communal

  
Sylviane Zuber

### AVIS IMPORTANT

En application des recommandations de la Confédération et de l'État de Vaud, toutes les mesures nécessaires ont été prises afin de respecter les distances conseillées pour éviter la propagation du coronavirus.

**Les portes seront ouvertes dès 18h30.** Nous vous invitons à vous présenter suffisamment tôt afin que vous puissiez entrer dans la salle après vous être désinfecté les mains aux tables installées dans le hall d'entrée. Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire dans les endroits clos et pour tous les déplacements à l'intérieur de la Grande Salle.

**La distance de 1.5 mètres entre chaque personne devra être respectée dans les files** et vous êtes prié(e) d'attendre votre tour à l'extérieur de la salle (où les distances et le port du masque doivent également être respectés).

En entrant dans la salle, chacun s'installe à une table, sans déplacer sa chaise, et y reste jusqu'au terme de la séance. **Le masque devra être porté pendant toute la séance.**

Les mêmes règles doivent être respectées pour la sortie. Chacun reste à sa place jusqu'à ce qu'il puisse prendre place dans les files en direction de la sortie. La désinfection des mains se fait dans le hall, comme à l'entrée.

**Nous invitons les conseillers(ères) qui souffrent d'un état grippal à faire usage de leur droit à s'excuser.**

**Les excuses, pour quel motif que ce soit, doivent impérativement être annoncées au secrétariat municipal d'ici au lundi 14 juin 2021 à 11h30.**

**Les représentants de la presse et le public qui souhaitent assister à la séance sont priés de s'annoncer au secrétariat municipal d'ici au lundi 14 juin 2021 à 11h30, à défaut de quoi l'entrée dans la salle ne sera pas garantie.**

**Les règles mentionnées plus haut s'appliquent également à la presse et au public.**